



Parkinson Canada

**POLITIQUE EN MATIÈRE DE
PROTECTION DES
RENSEIGNEMENTS
PERSONNELS**

OBJET DU MANUEL

Le présent manuel a pour objet de fournir au responsable de la protection des renseignements personnels et aux autres directeurs principaux de Parkinson Canada des directives et des conseils sur les questions reliées à la mise en œuvre des politiques et des procédures en matière de protection des renseignements personnels dans le cadre de la loi fédérale.

Assujettie à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDE), Parkinson Canada est réglementée en vertu de cette loi fédérale en ce qui a trait à la collecte, à la conservation, ainsi qu'à la communication des renseignements personnels des donateurs à tout autre organisme.

Dans l'exercice de toutes ses activités, Parkinson Canada adopte une conduite qui vise à protéger tous les renseignements personnels qu'elle recueille, conserve et utilise dans le cadre de ses activités, et ce d'une manière conforme au mandat de la LPRPDE.

Parkinson Canada respecte la *Loi canadienne anti-pourriel* (LCAP) qui impose des limites concernant les messages électroniques commerciaux.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

En tant qu'entité commerciale du Canada, Parkinson Canada protège votre droit à la vie privée. Lorsque vous partagez avec nous vos renseignements personnels – que ce soit par la poste, au téléphone, au moyen de notre site Web, en soutenant notre organisme par le biais d'un don ou en faisant partie de nos bénévoles –, nous nous engageons à protéger vos renseignements personnels et votre droit à la vie privée.

Soucieuse de démontrer son engagement envers vous et vos droits, Parkinson Canada a élaboré un programme en conformité avec la Norme nationale du Canada prévue par la loi applicable, d'après les dix principes qui figurent dans le *Code type sur la protection des renseignements personnels de l'Association canadienne de normalisation*.

Principes de protection des renseignements personnels

1. Protection des renseignements personnels

La collecte ou le transfert de vos renseignements personnels relève de notre responsabilité lorsqu'ils sont obtenus par Parkinson Canada. Nous acceptons cette responsabilité chaque fois que Parkinson Canada ou une agence agissant en son nom gère vos renseignements personnels.

Notre programme visant à assurer la confidentialité de vos renseignements personnels comprend l'affectation à un directeur principal de la responsabilité d'assurer la conformité à la LPRPDE. En vertu de ce programme, nous surveillons le respect de notre politique en matière de protection des renseignements personnels, la conformité de nos systèmes d'information et la formation de notre personnel à cet égard. À n'importe quel moment, les personnes dont nous possédons les renseignements personnels peuvent, conformément à nos procédures, avoir accès à leurs renseignements personnels pour en vérifier l'exactitude.

2. Détermination des fins de collecte des renseignements

Nous déterminerons les fins de collecte de vos renseignements personnels avant de recueillir cette information. Parkinson Canada insère une déclaration à cet égard dans les documents et le matériel qu'elle distribue lorsqu'elle recueille des renseignements pouvant être utilisés à des fins d'identification.

3. Connaissance et consentement

Nous ne recueillons jamais les renseignements personnels d'une personne à son insu et sans obtenir d'abord son consentement. Selon le moment ou l'objet de la collecte, nous utilisons deux modes de collecte, dont le suivant : un consentement exprès au moyen duquel vous fournissez des renseignements écrits, indiquant les fins de collecte et votre consentement volontaire de fournir cette information. Parkinson Canada a recours à l'obtention de ce consentement exprès dans la mesure du possible, et dans tous les cas, lorsque les renseignements personnels sont considérés comme étant de nature délicate.

Sous réserve des exigences légales, Parkinson Canada comprend et respecte votre droit de retirer à n'importe quel moment votre consentement à la collecte, à l'utilisation ou à la communication de vos renseignements personnels.

4. Limitation de la collecte de renseignements

Notre organisme ne recueille que les renseignements personnels nécessaires aux fins d'exploitation. La collecte des renseignements personnels s'effectue directement auprès des personnes qui exercent des activités avec notre organisme, ou auprès de tiers. Chaque personne choisit les renseignements qu'elle désire partager avec Parkinson Canada et les fins auxquelles nous pouvons utiliser cette information. Nous ne recueillons l'information que de façon honnête et licite, et directement auprès des personnes visées. Vous avez le droit de choisir la quantité de renseignements personnels que vous souhaitez partager.

Dans certaines circonstances, Parkinson Canada peut recueillir, utiliser ou communiquer des renseignements personnels à l'insu de la personne concernée et sans son consentement. Par exemple, pour des raisons d'ordre juridique ou médical ou pour des raisons de sécurité, il peut être impossible ou peu réaliste d'obtenir le consentement de la personne concernée. Il peut être impossible ou inopportun de chercher à obtenir le consentement d'un mineur, d'une personne gravement malade ou souffrant d'incapacité mentale. En outre, si Parkinson Canada n'est pas en relation directe avec la personne concernée, il se peut qu'elle ne soit pas toujours en mesure d'obtenir le consentement prévu. Par exemple, il peut être peu réaliste pour une œuvre de bienfaisance ou une entreprise de marketing direct souhaitant acquérir une liste d'envoi d'une autre organisation de chercher à obtenir le consentement des personnes concernées. On s'attendrait, dans de tels cas, à ce que l'organisation qui fournit la liste obtienne le consentement des personnes concernées avant de communiquer des renseignements personnels.

5. Limitation de l'utilisation, de la communication et de la conservation des renseignements recueillis

Les renseignements personnels sont conservés aussi longtemps que nécessaire pour la réalisation des fins déterminées et en conformité avec les lois portant sur la conservation de l'information. Lorsque toutes les fins déterminées sont réalisées, nous détruisons l'information ou nous la dépersonnalisons.

Toutes les fins auxquelles la collecte est destinée vous sont communiquées. Si, par la suite, nous déterminons de nouvelles fins, nous communiquerons avec vous avant d'utiliser l'information, afin d'obtenir votre consentement.

6. Exactitude de vos renseignements personnels

Sauf dans le cas des listes fournies par des tiers à des fins de collecte de fonds, presque tous les renseignements personnels que nous recueillons proviennent directement des personnes concernées. Par exemple, nous obtenons cette information à partir de nos formulaires de dons ou de nos formulaires d'inscription, de conversations téléphoniques et de notre correspondance avec les donateurs.

Sauf information contraire, nous présumons en général que ces renseignements sont exacts et complets. Même si nous ne mettons pas à jour régulièrement ou de façon systématique les renseignements personnels qui nous sont fournis, nous nous assurons que les personnes concernées ont la possibilité de mettre régulièrement à jour leurs renseignements personnels.

7. Mesures de sécurité pour protéger vos renseignements personnels

Tous les moyens possibles sont utilisés pour protéger les renseignements personnels que Parkinson Canada possède. L'accès à l'information est sélectif. Tous les employés et les bénévoles qui travaillent pour Parkinson Canada reçoivent une formation sur la protection des renseignements personnels – sa signification et son importance. De plus, tous les fichiers électroniques ou papier sont conservés dans des cabinets verrouillés qui sont situés dans des endroits sécuritaires. Notre responsable de la protection des renseignements personnels filtre et vérifie l'accès aux renseignements personnels.

Tous les fournisseurs contractuels de Parkinson Canada doivent confirmer leur conformité à la LPRPDE et attester par écrit qu'ils respectent la politique de Parkinson Canada en matière de protection des renseignements personnels.

8. Transparence de nos politiques et de nos procédures en matière de protection des renseignements personnels

La transparence est un mode de conduite des activités à Parkinson Canada. Nos politiques et nos procédures sont documentées et accessibles à tous. Nous nous engageons à communiquer nos politiques et nos procédures en matière de protection des renseignements personnels, de notre mieux, à toutes les personnes qui nous fournissent leurs renseignements personnels.

9. Droit d'accès aux renseignements personnels

Vous avez le droit d'accéder à n'importe quel moment aux renseignements personnels vous concernant, qui figurent dans les dossiers de Parkinson Canada. À la réception d'une demande de votre part, nous vous informons des fins auxquelles les renseignements ont été recueillis, comment nous détruirons cette information et, si elle est déjà détruite, de quelle manière nous avons procédé pour ce faire.

Pour avoir accès aux renseignements personnels que nous pourrions avoir sur vous, veuillez faire parvenir une demande écrite au responsable de la protection des renseignements personnels de Parkinson Canada, au 4211, rue Yonge, bureau 316, Toronto (Ontario) M2P 2A9. Nous ne donnons accès qu'aux renseignements personnels dont nous disposons relativement à la personne qui en demande l'accès, à la réception de sa demande écrite.

10. Votre droit de porter plainte

Comme nous visons à être l'organisme caritatif de choix pour atteindre notre objectif de fournir « un appui aujourd'hui, une réponse demain » en ce qui concerne la maladie de Parkinson, nous sommes très engagés envers la transparence. Vous pouvez communiquer en tout temps avec notre responsable de la protection des renseignements personnels, si vous croyez que nous ne respectons pas notre politique en matière de protection des renseignements personnels. Vos observations sont toujours appréciées relativement à notre engagement envers une amélioration soutenue.